



N°16 / DÉC. 2025

FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts

A la une

LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS : UN BIEN PUBLIC, NOTRE CAUSE COMMUNE



Fanny Rouxelin,
Directrice du Pôle
Biodiversité Terrestre
du WWF-France

Alors que les reculs environnementaux se multiplient, il est urgent de rappeler que nos forêts sont parmi les plus grands réservoirs de biodiversité. Une vieille forêt naturelle en France peut abriter jusqu'à 12 000 espèces ! C'est un patrimoine unique que le WWF s'engage à préserver au quotidien.

Mais cette richesse n'échappe pas à la dynamique qu'on observe partout en France : la dégradation des milieux naturels entraîne le recul des espèces. Nos forêts, de plus en plus "simplifiées", avec moins d'espèces d'arbres, des peuplements plus jeunes et fragilisés par le climat, peinent à assurer leur rôle de refuge. Les populations de Grand Tétras, le grand coq sauvage emblématique de nos montagnes, ont par exemple chuté de 36 % en seulement 15 ans dans les Pyrénées.

Heureusement, un signal d'espérance se confirme : quand on protège la forêt et qu'on la gère durablement, quand on pro-

tège activement les espèces, en y mettant les moyens, le vivant retrouve sa place. C'est en ce sens que nous avons pu observer le retour d'espèces comme le Pic noir, si cher à nos futaies, qui progresse très significativement depuis les années 1950, ou encore le Grand Murin, l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe, dont les effectifs ont même doublé depuis 1992.

C'est précisément l'ambition de notre action au WWF, à travers le Fonds Nature Impact : redonner toute sa place à la biodiversité de nos forêts, en protégeant plus, en gérant mieux.

Nous savons que la conservation porte ses fruits, mais qu'il faut du temps. Aussi, il faut dès maintenant redoubler d'efforts. En 2026, la France devra présenter son Plan national de restauration. C'est une opportunité décisive pour agir concrètement en faveur de la biodiversité. L'opportunité de faire de la forêt notre cause commune. ■

02 | Protéger les hauts lieux

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des "hauts lieux". Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et des lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.



Hexagone

UNE COMMUNE PRÉCURSEUR POUR LA PROTECTION DES VIEILLES FORÊTS

Depuis 2023, un Plan National d'Action Vieux Bois et Forêts subnaturelles, vise à définir ce qu'il faudrait faire pour identifier, faire connaître la valeur et protéger les derniers lambeaux de vieilles forêts de l'Hexagone (environ 5 % des forêts). Un processus collectif laborieux, qui doit donner le grand plan national que les ONG demandent depuis 25 ans.



**9 ha
de vieilles forêts sauvagardés
dans la forêt communale de Tilhouse**

Pendant ce temps, WWF et ses partenaires sont actifs sur le terrain. Grâce à Nature en Occitanie et l'appui du Fonds Nature Impact, 9 ha de vieilles forêts identifiées par l'inventaire pyrénéen ont été sauvegardées dans la forêt communale de Tilhouse (Hautes-Pyrénées). Un engagement de la commune assure à cette chênaie une protection durant les 99 prochaines années via une Obligation Réelle Environnementale. Nature Impact appuie également la conversion en futaie continue de l'ensemble de la surface en production (environ 200 ha), une première dans une chênaie communale des Hautes-Pyrénées, ainsi que la mise en place d'une trame de vieux bois composé d'un îlot supplémentaire en libre évolution et de 363 arbres-habitats vivants. Un inventaire et le suivi de taxons indicateurs de la naturalité des forêts sont financés : coléoptères et champignons saprophyliques, chiroptères forestiers. Des panneaux d'information seront installés en forêt et 4 journées de sensibilisation seront organisées pour rappeler aux habitants le merveilleux patrimoine des vieilles forêts pyrénéennes. ■

[Pour en savoir plus](#)



LES ASSOCIATIONS, SENTINELLES DES FORÊTS

En 2022, un agrément de sécurité civile a été créé en Nouvelle-Calédonie pour permettre aux associations environnementales d'être actrices reconnues de la lutte incendie, en soutien aux pompiers. Aujourd'hui, cinq associations sont agréées et une 6^e est en voie de l'être, représentant une centaine de bénévoles. Un réseau se met ainsi progressivement en place et a déjà prouvé son intérêt ces deux dernières années.



Des bénévoles WWF formés à la lutte incendie éteignant des foyers résiduels lors d'un feu de forêt dans le sud de la Nouvelle-Calédonie

L'association [Dumbéa Rivière Vivante](#), l'une des premières à avoir reçu l'agrément, a contribué plus d'une fois à éteindre des départs de feu au sein d'un parc provincial. Sans leurs interventions et leur vigilance, c'est tout un patrimoine naturel menacé qui aurait pu disparaître.

De même, à l'appel de la sécurité civile, en janvier 2025, des bénévoles du WWF sont venus prêter main-forte aux soldats du feu afin d'éteindre les foyers résiduels et surveiller d'éventuelles reprises de feu dans une zone à forts enjeux écologiques.

Ces premières interventions ont été saluées par les pompiers et ont démontré l'intérêt de l'appui des associations dans la lutte contre les feux de forêt. L'objectif du WWF en Nouvelle-Calédonie est de continuer à déployer ce réseau pour permettre une large surveillance des massifs forestiers pour les préserver de la menace incendie. ■

[Pour en savoir plus](#)

03 | Action phare : Fonds Nature Impact

ENSEMBLE,
MISONS SUR LE VIVANT

**NATURE
IMPACT**

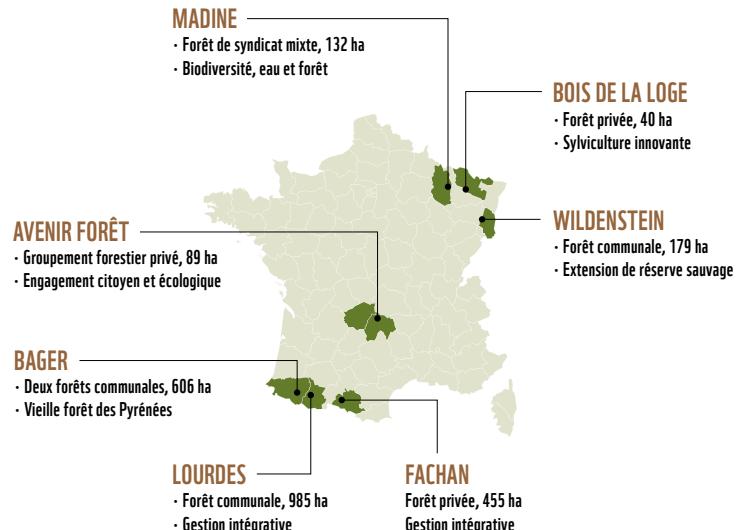
Le Fonds Nature Impact aide les propriétaires forestiers désireux d'agir pour la biodiversité et le climat. Inspiré de la logique innovante des paiements de pratiques bénéficiant aux services écosystémiques d'intérêt général, le fonds finance, depuis 2023 et par appel à projets, des actions exemplaires dans les forêts de l'Hexagone et de la Corse.



Hexagone

SEPT NOUVEAUX LAURÉATS

Suite à son second appel à projets, le Fonds Nature Impact vient de sélectionner 7 nouveaux projets pour un montant de 2,7 M€. Ces derniers se sont démarqués des 62 candidatures reçues par leur ambition en faveur de la biodiversité et du climat. La qualité moyenne des candidatures augmente encore, témoignant de l'adhésion croissante à la vision portée en termes de gestion sylvicole et de l'appropriation des outils que le fonds propose. Comme en 2023, les projets sont d'une grande diversité, tant au niveau de la nature de la propriété forestière (forêts communales et forêts privées, dont un groupement forestier citoyen et écologique), que de leur localisation (de la Région Grand Est aux Pyrénées en passant par le Massif central), la taille du budget (de 300 k€ à 600 k€ environ) et bien entendu des pratiques forestières mises en place (6 des 11 pratiques financables sont mobilisées). L'ensemble des lauréats souhaite s'engager au-delà



des seuils exigés par le fonds (proportion de forêt mise en libre évolution, nombre d'arbres-habitat vivants, etc.), et au travers d'Obligations Réelles Environnementales à long terme (50 à 99 ans). ■

🔍 → [Communiqué de presse](#)
→ [Carte interactive](#)

UNE BIBLIOTHÈQUE D'OUTILS QUI S'ÉTOFFE

Deux ans et demi après son lancement, le Fonds Nature Impact publie son tout premier [rapport d'activités](#) à l'attention des mécènes contributeurs, des propriétaires forestiers, et des parties prenantes du fonds. Ce document revient sur la raison d'être du fonds et détaille son fonctionnement, sa gouvernance, ses outils et ses premiers résultats. Il dresse un bilan encourageant : en à peine plus de 24 mois depuis son lancement, 5,8 M€ ont déjà été collectés, dont 2,9 M€ ont été alloués aux cinq projets forestiers lauréats en 2023, couvrant plus de 5 400 hectares de pratiques durables déployées grâce à Nature Impact. Une mise en lumière sur les évènements organisés et les campagnes de communication attestent de la notoriété croissante du fonds. Ce rapport illustre la crédibilité d'un mécanisme inédit de paiements de pratiques bénéficiant aux services écosystémiques d'intérêt général, la maturité croissante des propriétaires forestiers à proposer des projets ambitieux et l'engagement fort des mécènes qui nous suivent.

Deux autres outils structurants du fonds voient également le jour cet automne : un système robuste de [métriques](#) mesurant les impacts du fonds, et un [guide de suivi des projets](#), contrôle des réalisations et vérification des impacts, garantissant la transparence et la rigueur du processus d'évaluation. ■



04 | Restaurer la biodiversité

Certains territoires sont aujourd’hui écologiquement dégradés et leurs forêts contribuent de moins en moins au bien-être de tous leurs habitants. Plus que jamais, la restauration des forêts dégradées est une entreprise difficile, mais ô combien stratégique.



UN AVIS COLLECTIF SUR LA RESTAURATION DES FORÊTS

En application du [règlement européen sur la restauration de la nature](#) adopté le 14 août 2024, la France prépare son futur Plan national, intitulé *“Agir pour restaurer la nature”*.

Une consultation préalable a été organisée par le Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche du 23 mai au 23 août 2025. Le WWF y a déposé un [cahier d'acteurs](#) portant sur différents milieux et sur les enjeux de financement du futur plan, et a contribué à un second cahier d'acteurs dédié aux forêts, rédigé dans le cadre du collectif des 9 ONG environnementales impliquées sur les forêts. L'occasion de détailler nos attentes et propositions : développement des sylvicultures plus proches de la nature, encadrement des pratiques (dont les coupes rases), préservation des espèces, des sols et des continuités écologiques, renforcement des trames de vieux bois et déploiement d'espaces en libre évolution et



de zones de protection forte, ainsi qu'une gouvernance plus inclusive et participative.

Nous continuerons notre mobilisation au sein des groupes de travail mis en place par le Ministère, en vue de la consultation du public à venir d'ici le printemps 2026, puis de la publication de la version finale du plan d'ici le 1^{er} septembre 2026. ■

Pour en savoir plus



RIPISYLVE CALÉDONIENNE : PREMIER BILAN

La première étape de notre engagement pour la restauration et la protection des ripisylves de la rivière Néra s'achève bientôt. Quel bilan après plus de 2 ans ?

De nombreux outils créés : typologie des ripisylves, méthode de diagnostic, inventaire de la flore à utiliser pour restaurer, informations technico-économiques précieuses pour la mise en place de chantiers, pépinières pédagogiques, outils de sensibilisation... Plus de 16 000 plants produits en pépinière associative, 30 espèces et plus de 6 000 plants mobilisés à ce stade sur les chantiers de restauration de berge, 8 propriétés agricoles engagées, 2 kilomètres de berges en cours de restauration dont 50 % clôturés contre le bétail.

La jeunesse calédonienne est étroitement associée. Les 2 collèges de Bourail participent à la sensibilisation sur la ripisylve, à la production de plants et à la revégétalisation. Beaucoup de « chantiers-écoles » sont organisés pour permettre l'engagement de la jeunesse : lycéens, futurs agriculteurs, jeunes des Maisons de l'enfance, apprentis du Service Militaire Adapté...

Fort de ces résultats et avec le soutien de nouveaux bailleurs, le projet va se poursuivre 3 ans supplémentaires afin de consolider les dispositifs de restauration, les tester lors d'inondation et agrandir la communauté agricole engagée au chevet de sa ripisylve ! ■



Chantier de restauration de ripisylve en zone estuarienne de la Néra (palétuviers, fascine en berge et lignes de plants d'essences littorales et sclérophylles)

2 km de berges en cours de restauration



Pour en savoir plus

05 | Produire sans détruire

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.



Hexagone

LE PROJET EMBLÉMATIQUE DU SIGFRA



Grâce au Fonds Nature Impact, 26 communes du Syndicat intercommunal de gestion forestière de la région d'Auberive (SIGFRA) ont signé, aux côtés du WWF France, du Parc national de forêts, du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne et en présence de l'Office National des Forêts, la plus grande Obligation réelle environnementale (ORE) de France : l'engagement devant notaire de gérer 7 611 ha de façon exemplaire pour 99 ans. Dans cette forêt convertie en futaie irrégulière il y a 30 ans et certifiée FSC depuis 2021, de nouveaux engagements forts vont bénéficier à la biodiversité : 6 % de la surface sera en libre évolution, 5 arbres-habitats vivants par hectare seront conservés et un allongement des cycles sylvicoles permettra de favoriser gros et très gros bois sur 62 ha.

Le 14 mars 2025, les communes, le WWF France, le Parc National et l'ONF ont accueilli Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, pour faire découvrir ce projet exemplaire. Aux côtés d'Alexandra Palt, Présidente du WWF France, et d'acteurs de la filière forêt-bois, les partenaires du projet ont pu démontrer que la mise en place de pratiques hautement favorables à la biodiversité est possible, rentable et prometteuse pour une meilleure adaptation des forêts au changement climatique. ■



Dialogue en forêt avec les acteurs du projet.

De gauche à droite : Alexandra Palt - Présidente du WWF France, Agnès-Pannier Runacher - Ministre de la Transition Écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche, Régine Pam - Préfète de la Haute-Marne, Jean-François Thivilliers - Directeur de l'agence ONF Haute-Marne.

Pour en savoir plus



PLAN NATIONAL "SOLS FORESTIERS"

À l'issue des Assises de la forêt et du bois en mars 2022, l'Etat s'est engagé à élaborer un "plan d'action pour la préservation des sols forestiers", faisant suite à une demande exprimée de longue date par les ONG environnementales (notamment dans le rapport "[Forêts françaises en crise](#)" de 2020).

Les ONG environnementales, dont le WWF, ont été associées depuis l'origine à l'élaboration de ce plan piloté par l'ADEME, et en saluent la publication. Cependant, lors de la [consultation du public](#) organisée du 25 février au 6 avril 2025, une contribution inter-ONG a pointé plusieurs lacunes du plan et formulé des propositions concrètes pour le rendre plus ambitieux et prescriptif : encadrement des pratiques, notamment les coupes rases et l'exploitation mécanisée, promotion et soutien effectifs au développement des sylvicultures douces, intégration de la protection des sols dans les documents de gestion forestière et conditionnalité des aides, mise en conformité avec la directive européenne "énergies renouvelables", notamment par l'interdiction du labour, du dessouchage et de la récolte d'arbres entiers et de menus bois de moins de 7 cm, etc. La [version finale du plan](#) a été publiée le 24 juillet 2025. Nous poursuivrons notre mobilisation dans le cadre du comité de suivi mis en place. ■





QUEL AVENIR POUR LE RÈGLEMENT DÉFORESTATION DE L'UE ?

Le flou politique autour de l'entrée en vigueur du Règlement Déforestation de l'UE (RDUE) atteste d'une période compliquée pour la protection des forêts. Les équipes du réseau WWF en Europe redoublent d'effort pour que le RDUE ne soit pas remis en cause.

À Bruxelles, notre bureau européen a créé un site web compilant les déclarations indépendantes de soutien de la part d'entreprises de toute l'Union Européenne.

À Paris, le 5 novembre dernier, le RDUE était au programme d'un atelier du Forum "Forêt, bois : innovations et solutions" qui rassemble les partenaires du WWF France intéressés aux enjeux forestiers. 8 entreprises ont répondu présentes. Les travaux

du WWF Belgique sur le coût du report du RDUE pour les entreprises ont pu être présentés.

Sylvamo et Michelin ont pu partager leurs avancées dans leur mise en conformité, mais également les difficultés d'exécution de la traçabilité nécessaire à la fois dans le cas d'exploitations en France et en Indonésie. Les riches échanges autour des bonnes pratiques et des opportunités en matière d'application d'une traçabilité à la parcelle, et ses limites, montrent tout l'intérêt d'échanges entre ONG et entreprises. Le rendez-vous est déjà donné au premier semestre 2026 pour un nouvel atelier, cette fois sur le terrain. ■



Atelier du Forum "Forêt, bois : innovations et solutions" réunissant les partenaires du WWF France

[Pour en savoir plus](#)



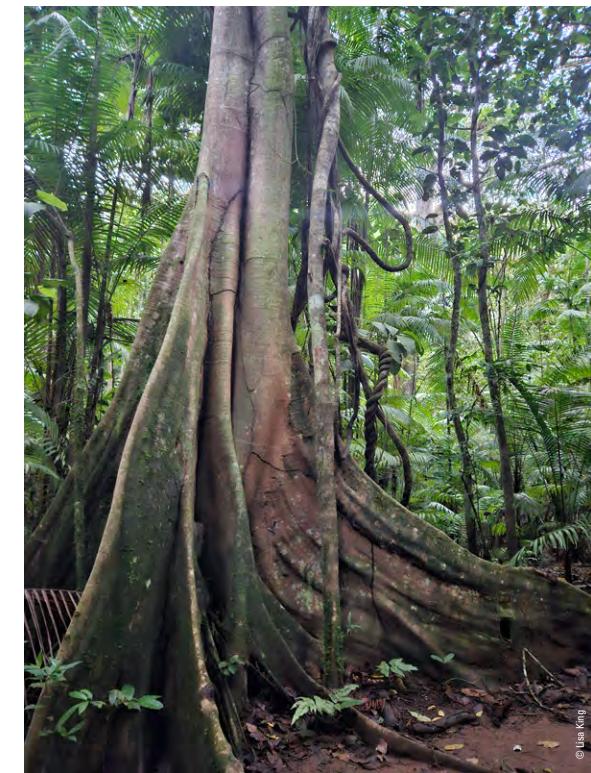
FAÇONNER ENSEMBLE L'AVENIR DE FSC

L'Assemblée Générale de FSC International s'est tenue du 26 au 31 octobre à Panama. Organisée tous les 3 ans, cet événement central de la gouvernance de FSC réunit plus de 600 membres pour discuter et voter les motions qui fixent le cadre d'action et d'évolution du FSC pour les années à venir.

Le WWF s'est mobilisé dans le but d'augmenter trois objectifs : intégrité, inclusion et impact. Parmi les motions prioritaires du WWF pour contribuer à ces objectifs, 3 ont été adoptées : évaluer la mise en place d'un système universel de contrôle des volumes pour lutter contre la fraude, renforcer l'identification, la protection et le suivi des Hautes Valeurs de Conservation et de nouvelles solutions pour la gestion des Paysages Forestiers Intacts (IFL en anglais).

Le WWF a proposé une motion pour renforcer l'intégrité du système avec une meilleure gradation des conséquences de non-conformités mais celle-ci n'a pas été adoptée.

D'autres motions adoptées incluent la facilitation de la certification des forêts des peuples autochtones et le renforcement de l'accès aux marchés pour les petits producteurs de pays tropicaux. Une nouvelle motion demande également à FSC de s'investir pour la restauration des forêts dégradées. ■



3 motions prioritaires du WWF adoptées

[Pour en savoir plus](#)

07 | Ensemble

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain.



AVEC GARNIER, PARCE QUE LES FORÊTS LE VALENT BIEN

Le WWF France et Garnier unissent leurs forces pour sensibiliser et mobiliser largement autour d'un enjeu essentiel : la forêt française. Le message : refuges de biodiversité, alliées face au changement climatique, pourvoyeuses de ressources renouvelables et sources de bien-être, les forêts font face à des enjeux qui méritent toute notre attention.

WWF et Garnier s'associent pour mobiliser le grand public via différents canaux et impliquer 70 000 citoyens à travers des actions concrètes : programmes de formation pour agir au quotidien, événements solidaires en forêt et encouragement du bénévolat local.

Lors du lancement en forêt de Compiègne, le 2 octobre dernier, une table ronde composée notamment de la philosophe Cynthia Fleury, le médecin Marine Lorphelin et l'ultratrailleur Mathieu Blanchard, a rappelé l'importance des forêts pour notre santé physique et mentale. Articles de presse, vidéos de sensibilisation et événements vont être proposés avec Garnier dans les mois qui viennent pour convaincre le plus grand nombre qu'il est impérieux d'agir. ■



[Pour en savoir plus](#)

FORÊTS VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

RÉDACTRICE EN CHEF : Luce-Eline Darteyron

CONTRIBUTEUR.TRICE.S :

> WWF France

Programme Forêt

Simon Bailly - sbailly@wwf.fr

Luce-Eline Darteyron - ledarteyron@wwf.fr

Anaïs Gentit - agentit@wwf.fr

Lisa King - lking@wwf.fr

Clément Lachaud - clachaud@wwf.fr

Daniel Vallauri - dvallauri@wwf.fr



Bureau de Nouvelle-Calédonie

Hubert Géraux - hgeraux@wwf.nc

Solène Verda - sverda@wwf.nc

Direction Relations avec le monde économique

Yoann Cardon - ycardon@wwf.fr

Direction du Plaidoyer

Julie Marsaud - jmarsaud@wwf.fr

Direction de la Communication

Mathilde Calvez - mcalvez@wwf.fr

MAQUETTE : Sambou-Dubois

RESTEZ CONNECTÉ (À LA NATURE)

→ Tout savoir sur le champ d'action ["Vie des forêts"](#) du WWF

→ Pour retrouver les numéros passés et s'inscrire à la lettre [Forêts vivantes](#)

